



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer de la prostate

Question écrite n° 11525

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'urgence de la mise en place d'un dépistage systématique du cancer de la prostate chez l'homme, principalement chez celui qui a eu un précédent familial. On ne peut que se réjouir de l'initiative quant à la prévention du cancer du sein chez la femme. Il souhaite que tout soit mis en oeuvre suffisamment tôt pour obtenir un taux maximal de guérison tant du cancer du sein que de celui de la prostate. Le coût de la prévention étant moindre que celui du traitement, cette pratique ne devrait pas constituer une charge supplémentaire pour l'assurance maladie. Aussi, il lui demande de lui faire connaître les moyens qu'il entend mettre en oeuvre afin de diminuer de façon très significative le nombre de décès dus au cancer de la prostate chez l'homme.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11525

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2003, page 968

Question retirée le : 17 février 2003 (Retrait à l'initiative de l'auteur)